

Conseil économique et social (ECOSOC) – Session de fond 2007  
Réunion Annuelle ministérielle

Débat général sur les thèmes « Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement durable » et « Partenariat mondial pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement durable »

(Genève, le 03 juillet 2007)

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général Adjoint aux Affaires économiques et sociales,  
Chères collègues ministres

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Hier, dans cette même salle, nous avons eu l'occasion singulière d'écouter des présentations volontaires sur les efforts que six pays en développement mènent pour réduire la pauvreté et combattre la faim.

Comme plusieurs délégations l'ont souligné, compte tenu de la situation des pays en développement et des subventions onusiennes. Comme engagements pris sur le plan global et la tendance au déclin de l'aide publique au développement, il serait souhaitable qu'un échange similaire soit entamé par les pays développés, nos partenaires.

Ces présentations ont en effet démontré que, s'il est vrai qu'il incombe, en premier chef, aux pays en développement la responsabilité de concevoir et gérer les stratégies mieux adaptées à leurs réalités respectives, seule une conjugaison effective d'efforts endogènes et d'apports exogènes pourra conduire à la réalisation de ces deux objectifs de développement.

Ce même constat est fait dans le rapport du Secrétaire général sur le thème « Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce à des politiques macro-économiques équitables », un rapport assez complet sur la situation de la pauvreté et de la faim dans le monde que je

saisis l'occasion pour saluer. Les aspects conceptuels et de politiques qu'il contient réaffirment le lien inextricable entre croissance durable et réduction de la pauvreté, tout en se gardant de la tentation à en retirer des conclusions hâtives. En effet, comme le Secrétaire général le souligne correctement, les réalités sont plurilatérales entre Etats, voire à l'intérieur des Etats mêmes et les mêmes solutions ne sauraient être applicables à tous les cas.

Mesdames et Messieurs,

L'ONU s'est fixée comme l'un de ses objectifs prioritaires de promouvoir le développement durable dans la pratique de la pauvreté et de la

Éradiquer la pauvreté et la faim est, comme quelqu'un l'a souligné hier, une responsabilité politique, économique et sociale, mais aussi un devoir moral envers les plus démunis de la planète. La Charte des Nations Unies dont nos pays sont tous signataires nous y engage. La Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Homme nous interelle

réduction globale de la pauvreté dans le monde. la situation criante prévalant dans certains régions, en particulier en Afrique subsaharienne, en dit long des manques à combler. Les Etats concernés et leurs partenaires doivent et peuvent faire mieux; en matière de politiques et gestion du développement; les uns, et d'une meilleure qualité et plus grande efficacité de l'aide au développement pour les autres.

L'évolution de l'économie mondiale tend vers une croissance extraordinaire,

De même, et bien sûr, elles ne sauraient en aucun cas se substituer aux initiatives innovantes sur le plan financier pour la lutte contre la pauvreté; la faim, le VIH/SIDA, la malaria et la tuberculose, sont à encourager.

L'allègement de la dette des Pays Pauvres Très Endettés a été salué par le Cap Vert, dans l'entendement qu'elle permettrait aux pays bénéficiaires de concentrer les efforts endogènes sur la réalisation des grands axes de développement national.

Tout en saluant la beauté de cette manœuvre, nous sommes conscients du paradoxe que tend à présenter à l'écarter.

honorera leurs engagements internationaux, dans un contexte de pratique démocratique et d'exercice effectif des droits humains, mais aussi d'énormes défis économiques et sociaux, soient « pénalisés » de leur « bon comportement ». Au cas où elle se consoliderait, cette tendance pourrait émettre des signes trompeurs sur la cohérence des principes et politiques que nous, acteurs internationaux, adoptons, dans les domaines de l'efficacité de l'aide au développement, la transparence et la bonne gouvernance à tous les niveaux, national, régional et international.

Nous nous félicitons de l'écho favorable de cette alerte auprès de certains de nos partenaires, qui se sont engagés à assumer une partie de notre dette auprès d'institutions financières internationales, même en l'absence d'une requête formelle des autorités capverdiennes. Toutefois, nous demeurons préoccupés des signes qui nous parviennent que la graduation prochaine du Cap Vert puisse lui rendre inéligible à cet apport au développement. Si cela s'avérait, ce serait un signe que les efforts de nos autres partenaires PMA que les efforts pour combattre la pauvreté ne compenseraient.

représentant l'un des pays ayant présenté un rapport volontaire de sa dette, nous ne sommes pas sûr de l'efficacité et des effets du Cap Vert en matière de lutte contre la pauvreté.

Je demande toutefois votre indulgence pour insister sur deux ou trois points que je considère devoir mériter une attention soutenue de la communauté internationale, dans le cadre d'un partage de responsabilités assumé.

### **Primo**

La graduation du Cap Vert de la liste des PMA, en janvier 2008, acceptée et assumée par tous les acteurs politiques et la société civile capverdienne comme un signe de progrès dans plusieurs secteurs, constitue un jalon important dans notre parcours.

Secundo

La graduation sera certainement porteuse d'opportunités, mais aussi de défis,

sa grande dépendance de l'Aide Publique au Développement et des transferts des émigrants. A la vulnérabilité économique s'ajoutent les vulnérabilités

Aux termes de la Résolution de l'Assemblée Générale A/59/209, du 20 décembre 2004, le défi majeur sera d'éviter tout recul dans les processus de développement, de maintenir les grands équilibres macro économiques, de consolider et augmenter les indices de développement humain et réduire les vulnérabilités.

La déclaration adoptée récemment par le Groupe d'appui à la transition, à

C'est sur cette note positive que je souhaiterais conclure ces propos, tout en vous remerciant de votre aimable attention.